



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO



MINISTRE DU COMMERCE, DE
L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT



RAPPORT GENERAL DES TRAVAUX DE LA 1^{ère} RENCONTRE NATIONALE ETAT/SECTEUR PRIVE

**Thème : « Secteur privé et défis de la transformation
industrielle et artisanale »**

Bobo-Dioulasso les 26-27 novembre 2018

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
I. INTRODUCTION	5
II. DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE.....	6
III. DE LA PRESENTATION DU NOUVEAU DISPOSITIF DU DIALOGUE ETAT/SECTEUR PRIVE	7
IV. DE LA PRESENTATION SUR L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RENCONTRE GOUVERNEMENT/SECTEUR PRIVE2017	9
V. DE LA COMMUNICATION INTRODUCTIVE SUR LE THEME CENTRAL	9
VI. DE LA PRESENTATION DES PREOCCUPATIONS LIEES AU THEME CENTRAL QUI N'ONT PAS EU DE REPONSES LORS DES RENCONTRES SECTORIELLES	12
VII. DE LA CONTRIBUTION DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABE ..	13
VIII. DE LA COMMUNICATION SUR LE SOUS-THEME 1 :.....	13
IX. DE LA COMMUNICATION SUR LE SOUS-THEME2 :.....	15
X. DES INTERVENTIONS DES GROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELS	16
<i>X.1. INTERVENTIONS EN RELATION AVEC LE PANEL 1</i>	<i>16</i>
<i>X.2. INTERVENTIONS EN RELATION AVEC LE PANEL 2</i>	<i>17</i>
XI. DES REPONSES DU GOUVERNEMENT.....	19
<i>XI.1. REPONSES AUX PREOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS ISSUES DU PANEL 1 ..</i>	<i>19</i>
<i>XI.2. REPONSES AUX PREOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS ISSUES DU PANEL 2 ..</i>	<i>20</i>
<i>XI.3. AUTRES INFORMATIONS ET PRECISIONS DONNEES PAR LE GOUVERNEMENT</i>	<i>22</i>
XII. DE LA CEREMONIE DE CLOTURE	23
XIII. ANNEXES	24
Annexe I : Mot de bienvenue du Maire de la commune de Bobo-Dioulasso.....	25
Annexe II : Mot du Président de la Délégation Consulaire Régionale des Hauts-Bassins.....	26
Annexe III : Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement	31
Annexe IV : Contribution du Conseil National du Patronat Burkinabè	37
Annexe V : Mot de remerciements du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso.....	43
Annexe VI : Discours de clôture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement	48

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABPAM	: Association Burkinabè pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants
AGOA	: African Growth and Opportunity Act
ANEREE	: Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique
ASI	: Autorisations Spéciales d'Importation
BHBF	: Banque de l'Habitat du Burkina Faso
BIC	: Bénéfice Industriel et Commercial
BM	: Banque Mondiale
BRMN	: Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau
BTP	: Bâtiment et Travaux Publics
CAADES	: Commission d'Attribution des Autorisations de Diriger, d'Enseigner et de Surveiller
CAMES	: Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CCI-BF	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEFAC	: Centre de Facilitation des Actes de Construire
CENTIF	: Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CEP	: Commission de l'Enseignement Privé
CMA-BF	: Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Burkina Faso
CNPB	: Conseil National du Patronat Burkinabè
CODESP	: Cadre de concertation et d'orientation pour le dialogue Etat/Secteur privé
CTP	: Comité Technique Paritaire
DAO	: Dossiers d'Appel d'Offre
ESPS	: Etablissements Sanitaires Privé de Soins
F CFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FBDES	: Fonds Burkinabè de Développement Economique et Sociale
FESPACO	: Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique
IRCP/PME	: Initiative pour le Renforcement du Capital Productif des PME

MATD	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MCIA	: Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat
MENA	: Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MJDHPC	: Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique
NAK	: Nuit Atypique de Koudougou
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
SONABEL	: Société Nationale d'Electricité du Burkina
PAAQE	: Projet d'Amélioration de l'Accès à la Qualité de l'Education
PAMOSSET/FC	: Projet de Modernisation du Secteur des Transports et à la Facilitation du commerce
PME/PMI	: Petites et Moyennes Entreprises/Petites et Moyennes Industries
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PPP	: Partenariat Public Privé
RGSP	: Rencontre Gouvernement/Secteur privé
SIAO	: Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
SNC	: Semaine Nationale de la Culture
SNEC	: Secrétariat National de l'Enseignement Catholique
SOFIGIB	: Société Financière de Garantie Interbancaire du Burkina
SPMB	: Stratégie de Promotion des Mets Burkinabé
SYLVIE	: Système de Liaison Virtuelle pour les opérations d'Importation et d'Exportation
TAC	: Traité d'Amitié et de la Coopération
TIC	: Technologie de l'information et de la communication
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africain
UNEEP-L	: l'Union National des Etablissements d'Enseignement Privé-Laïc
Z.A.D	: Zones d'Activités Diverses

I. INTRODUCTION

Les 26 et 27 novembre 2018, se sont tenus, à la Maison de la Culture de Bobo-Dioulasso, les travaux de la première édition de la rencontre nationale Etat /Secteur privé du Cadre de concertation et d'orientation pour le dialogue Etat/Secteur privé (CODESP), sur le thème : « **Secteur privé et défis de la transformation industrielle et artisanale** », sous la présidence de Son Excellence Monsieur Paul Kaba THIEBA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Cette rencontre a enregistré la présence des membres du Gouvernement, des Gouverneurs de régions, des autorités politiques, administratives, militaires et paramilitaires, religieuses et coutumières de la région des Hauts-Bassins, ainsi que celle des partenaires techniques et financiers, des opérateurs économiques, des représentants des missions diplomatiques et de la société civile.

Le présent rapport général qui rend compte du déroulement des travaux est articulé autour des principaux points ci-après :

- cérémonie d'ouverture ;
- présentation du nouveau dispositif du dialogue état/secteur privé ;
- présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la rencontre gouvernement/secteur privé 2017 ;
- communication introductive sur le thème central ;
- présentation des préoccupations liées au thème central qui n'ont eu de réponses lors des rencontres sectorielles ;
- contribution du Conseil National du Patronat Burkinabè ;
- communication sur le sous-thème 1 ;
- communication sur le sous-thème 2 ;
- intervention des Groupements et associations professionnelles ;
- réponses du Gouvernement ;
- cérémonie de clôture ;
- annexes.

II. DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions à savoir le mot de bienvenue de Monsieur le maire de la Commune de Bobo-Dioulasso suivi de l'intervention de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) et du discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

Dans son mot de bienvenue, Monsieur Bourahima SANOU, Maire de la commune de Bobo-Dioulasso a traduit la reconnaissance des populations de la cité de DAFRA au Gouvernement pour le choix de la ville de Bobo-Dioulasso pour abriter les rencontres nationales Etat /Secteur privé. Il a souhaité de fructueux travaux et un bon séjour dans la ville de Sya.

Succédant au Maire, Monsieur Lassiné DIAWARA, Président de la Délégation Consulaire Régionale des Hauts-Bassins a, au nom du Président de la CCI-BF, traduit la satisfaction du monde des affaires au Gouvernement pour la tenue de la présente édition sous le nouveau format. Il a également salué la pertinence du thème de la rencontre et invité le Gouvernement à apporter des solutions appropriées aux principales préoccupations du secteur privé.

Dans son discours d'ouverture, le Chef du Gouvernement a rappelé que la vision économique du Président du Faso repose sur la reconnaissance de l'économie de marché régulée pour créer la richesse, faire reculer la pauvreté et les inégalités dans notre pays. Il a ensuite rassuré le monde des affaires de l'engagement de son Gouvernement à prendre toutes les mesures fortes pour améliorer le climat des affaires. Il a également rappelé que la transformation industrielle et artisanale demeure une priorité pour le Gouvernement. Enfin, il a invité l'ensemble de la communauté des affaires à identifier les actions nécessaires en vue d'accompagner les secteurs de la transformation.

III. DE LA PRESENTATION DU NOUVEAU DISPOSITIF DU DIALOGUE ETAT/SECTEUR PRIVE

Pour introduire les travaux, Monsieur Harouna KABORE, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat a présenté le nouveau dispositif du dialogue Etat/Secteur privé. Il a indiqué que ce nouveau dispositif a été adopté lors du Conseil des ministres du 26 septembre 2018 par décret n°2018-0925/PRES/PM/MCIA/MINEFID/MATD portant création, attributions, composition et fonctionnement du Cadre de concertation et d'orientation pour le dialogue Etat/ secteur privé (CODESP). Il a précisé que ce nouveau dispositif comprend trois instances à savoir les rencontres régionales, les rencontres sectorielles et la rencontre nationale ainsi que deux organes que sont le Comité de Pilotage et le Secrétariat.

Sur le plan organisationnel, il a relevé que le processus comprend :

- le choix du thème central et des sous-thèmes ;
- la tenue des rencontres régionales, présidées par les Gouverneurs de région, où deux préoccupations majeures n'ayant pas eu de réponses sont retenues ;
- la tenue des rencontres sectorielles qui sont présidées par les ministres en vue d'échanger autour des préoccupations majeures n'ayant pas eu de réponses au niveau régional ;
- la tenue de la rencontre nationale qui est présidée par SEM le Premier ministre en vue d'examiner les préoccupations résiduelles issues des rencontres sectorielles et formuler d'autres recommandations ; la tenue des sessions du comité de pilotage qui sont présidées par SEM le Premier Ministre et comme membres les ministres et les représentants des organisations faîtières du secteur privé ce comité donne des orientations et assure le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Pour d'édition 2018 du CODESP, il a indiqué au titre des instances :

- la tenue des rencontres régionales du 25 octobre au 05 novembre 2018 dans les treize chefs-lieux de région. Ces rencontres ont réuni environ deux mille (2000) participants provenant des structures administratives locales et du milieu des affaires et ont permis de retenir 26 préoccupations majeures en lien avec le thème de la rencontre nationale 2018 et qui n'ont pas eu de réponses au niveau régional ;
- la tenue des rencontres sectorielles les 13, 15 et 16 novembre 2018 qui ont permis aux ministères sectoriels d'apporter des réponses aux préoccupations exprimées lors des rencontres régionales mais également de s'engager sur les actions à entreprendre.

Pour finir, il a présenté les actions en cours en lien avec le thème à savoir :

- l'adoption d'un nouveau code des investissements incitatif ;
- l'adoption d'un plan d'industrialisation accélérée ;

- la finalisation d'études de faisabilité sur les zones franches agro-alimentaires et les zones économiques spéciales ;
- l'adoption en 2017 de la loi d'orientation et de la charte de promotion des PME ;
- le lancement le 20 septembre 2018 à Djibo de l'Initiative pour le Renforcement du Capital Productif des PME (IRCP/PME) ;
- la dynamisation en cours de nombreuses filières prioritaires pour un développement intégré de leur chaîne de valeur (Karité, Anacarde, Sésame...)

IV. DE LA PRESENTATION SUR L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RENCONTRE GOUVERNEMENT/SECTEUR PRIVE2017

Monsieur Boubacar TRAORE, Secrétaire Général du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat a présenté l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la quinzième édition de la rencontre Gouvernement/Secteur privé (RGSP). Il a souligné que conformément aux dispositions de l'arrêté n°2017-0157/MCIA/MINEFID du 05 mai 2017, le Comité Technique Paritaire (CTP) a recensé quatre-vingt-seize (96) préoccupations et recommandations, consignées dans une matrice. Il a précisé que ladite matrice a été transmise aux départements ministériels pour mise en œuvre des recommandations relevant de leur domaine de compétence.

Il a ensuite passé en revue les points saillants de l'état de mise en œuvre des recommandations ainsi que les autres actions entreprises en faveur du secteur privé.

Enfin, il a indiqué que malgré les efforts faits en termes de mise en œuvre, certains défis restent à relever notamment l'accès au financement, la réduction du coût des facteurs de production, l'accès à la commande publique et la lutte contre la fraude.

V. DE LA COMMUNICATION INTRODUCTIVE SUR LE THEME CENTRAL

A l'issue de la présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la RGSP 2017, la communication introductive sur le thème « Secteur privé et défis de la transformation industrielle et artisanale » a été livrée par Monsieur Alain SIRI, Secrétaire permanent du Plan National de Développement Economique et Social(PNDES). Après avoir rappelé les enjeux de la transformation industrielle et artisanale dans le développement économique et social du Burkina Faso, il a présenté les contraintes qui limitent sa contribution à cette transformation et les grandes articulations de la politique du Gouvernement en matière de transformation industrielle et artisanale. En mettant en perspectives les attentes du secteur privé et celles qui sont attendues de lui, il a dégagé des pistes de solutions.

Ainsi, de l'exposé du présentateur, il ressort que le principal enjeu de la transformation industrielle et artisanale dans le développement économique et social du Burkina Faso est d'accroître la valeur ajoutée des branches d'activités à productivité élevée avec pour impact de faire passer le taux de transformation des produits agricoles de 12% en 2015 à 25% en 2020, ce qui permettra de réduire la pauvreté.

En termes de contraintes rencontrées par le secteur privé dans la transformation industrielle et artisanale, il a relevé : (i) l'insuffisance de l'offre d'énergie et son coût élevé ; (ii) le déficit en capital humain ; (iii) les difficultés d'accès au financement ; (iv) la faible formalisation des unités de production artisanale ; (v) les difficultés d'approvisionnement en matières premières locales de qualité et en

quantité ; (vi) la faible utilisation des résultats de la recherche et de l'innovation ; (vii) l'insuffisance du respect des normes de qualité et d'emballage ; (viii) les difficultés d'écoulement des produits transformés et (ix) la lenteur dans la mise en œuvre des réformes structurelles.

Pour ce qui est des grandes articulations de la politique du Gouvernement en la matière, il a relevé :

- la viabilisation de zones industrielles, la création de zones économiques spéciales et la relance des industries en difficulté ;
- la structuration des filières et le renforcement des capacités managériales, techniques et technologiques des Petites et Moyennes Entreprises/Petites et Moyennes Industries (PME/PMI) ;
- l'amélioration de l'accès aux financements ;
- l'accroissement de la productivité de l'artisanat à travers la formation, l'organisation des acteurs, l'équipement et l'accès au financement.

Concernant les attentes du secteur privé, il a identifié les principales attentes ci-après :

- l'amélioration continue du climat des affaires ;
- le financement du secteur de la transformation, notamment le volet artisanal, la manufacture à travers le développement d'instruments spécialisés de financement ;
- la réduction des coûts des facteurs de production, notamment l'énergie à travers l'amélioration de l'offre et de l'accès ;
- le développement des infrastructures de bases pour soutenir la mise en place des unités de transformations (le désenclavement, les Technologies de l'Information et de Communication : TIC, les aménagements spécifiques tels que les zones industrielles, etc.) ;
- la disponibilité de la main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins du secteur de la transformation ;
- la disponibilité de la matière première pour alimenter les unités de transformation (produits Agro-sylvo-pastoraux, les minerais, etc.).

Quant aux attentes du Gouvernement à l'endroit du secteur privé, le communicateur a relevé ce qui suit :

- la participation au financement du développement à travers le paiement des impôts et taxes ainsi que la concrétisation des annonces de Paris pour le financement du PNDES ;
- la contribution à la création des emplois décents ;
- le renforcement du professionnalisme du privé.

Enfin, il a dégagé les pistes de solutions ci-après pour améliorer la participation du secteur privé à la transformation industrielle et artisanale. Il s'agit de :

- renforcer la cohérence et la coordination des politiques publiques: désenclavement routier ; Technologies de l'Informations et de la Communications(TIC), électrification, infrastructures sociales et économiques dans les sites des zones spécialisées.
- renforcer l'aménagement des sites des zones spécialisées : zones industrielles, agropoles, etc.
- renforcer les réformes visant l'amélioration du climat des affaires : simplification des procédures, réduction de coûts et des délais des procédures, simplifications de la fiscalité, lutte contre la fraude et la contrefaçon, etc.
- poursuivre la réalisation des investissements visant la réduction des coûts des facteurs de production : électricité, transport et logistique, TIC, accessibilité de la main d'œuvre qualifiée, etc.

VI. DE LA PRESENTATION DES PREOCCUPATIONS LIEES AU THEME CENTRAL QUI N'ONT PAS EU DE REPONSES LORS DES RENCONTRES SECTORIELLES

A la suite de la communication introductive, le représentant de la CCI-BF, Monsieur Mamady SANOH, Premier Vice-président a salué les actions déjà entreprises par le Gouvernement en matière de promotion des affaires dans notre pays. Il a ensuite fait le point des préoccupations en lien avec le thème central qui n'ont pas eu de solutions lors des rencontres sectorielles. Ces préoccupations se résument aux principaux points ci-après :

- organiser des voyages d'études au profit des PME/PMI et faciliter leur participation à des manifestations commerciales au niveau national ;
- organiser les marchés intérieurs à travers l'interdiction des achats bord champ et faciliter l'accès aux matières premières locales et importées ;
- délimiter et aménager des zones dédiées aux activités économiques (industrielles et artisanales) ;
- accompagner la production d'emballages conformes surtout dans le domaine de l'agro-alimentaire.

En outre, il a rappelé, qu'au cours des rencontres sectorielles, les recommandations ci-après ont été formulées pour être reversées aux travaux de la rencontre nationale en vue de leur prise en compte dans la matrice globale des recommandations. Il s'agit de :

- la conduite par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA) d'une réflexion afin de mettre en place un dispositif d'accompagnement des PME pour leur participation à des manifestations commerciales et aux voyages d'études au niveau international sous forme de mécanisme de fonds à coût partagé ;
- la mise en place d'un comité interministériel regroupant les Ministères en charge de l'agriculture, de l'administration territoriale, des ressources animales, de l'environnement, de la sécurité, de l'économie et du développement, le secteur privé avec le MCIA (comme chef de file) pour réfléchir sur les textes à prendre afin de trouver une solution définitive au problème des achats bord champ ;
- la conduite d'une concertation entre les ministères impliqués (MATD, MINEFID et MCIA) afin de proposer un agenda clair en vue de faciliter la mobilisation foncière et la délimitation des zones dédiées aux activités économiques ;
- un accompagnement à la création d'unités de production d'emballages par regroupement d'entreprises de même secteur d'activités.

VII. DE LA CONTRIBUTION DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABE

Livrant la contribution du Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB) sur le thème, le Vice-président du CNPB chargé du commerce Monsieur Al Hassane SIENOU a souhaité qu'un accent soit mis sur la protection du marché local. Il a également souligné la nécessité d'un accompagnement de l'Etat pour l'adoption de conventions collectives en vue de renforcer la culture de dialogue sociale dans les entreprises. Enfin, il a émis des inquiétudes sur certaines dispositions contenues dans l'avant-projet de loi portant code du travail et sur les cotisations supplémentaires qui seront demandées aux employeurs dans le cadre de l'Assurance maladie universelle.

VIII. DE LA COMMUNICATION SUR LE SOUS-THEME 1 :

La communication sur le sous thème 1 « Défis du secteur de l'artisanat face à l'ouverture des marchés et à la concurrence » a été animée par Monsieur Abel TIEMTORE, consultant, Il a présenté la place du secteur de l'artisanat dans l'économie nationale et analysé l'offre et la demande des produits artisanaux. Il a également exposé les contraintes et les opportunités du secteur. Il a terminé en proposant des solutions pour permettre au secteur de jouer efficacement son rôle dans le développement économique et social du Burkina Faso.

Pour ce qui est de la place de l'artisanat dans l'économie nationale, le communicateur a indiqué que ce secteur contribue à hauteur de 30% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) et constitue le deuxième pourvoyeur d'emplois après le secteur agricole avec 2 000 000 de personnes dont plus de la moitié est constituée de femmes (CMA-BF, 2018).

Concernant l'analyse du marché notamment l'offre et la demande de produits artisanaux, il a indiqué que l'offre est assez diversifiée allant des objets en bronze, de produits textiles, vannerie, poterie, objets de cuir et de peau, batiks, sculpture sur bois et des instruments de musique avec une demande provenant essentiellement de l'extérieur. Toutefois, au niveau intérieur il a précisé que la demande reste stimulée par un regain d'intérêt pour le « Faso Danfani ».

Quant aux contraintes, il a énuméré ce qui suit : (i) le manque de formation d'une grande majorité des artisans ; (ii) le manque d'expertise technique en commerce international ; (iii) le manque de financement ; (iii) la faible compétitivité des prix ; (iv) le coût élevé des facteurs notamment l'énergie ; (v) la fraude et la contrefaçon qui faussent la concurrence et (vi) une exploitation non durable des ressources naturelles.

En termes d'opportunités, il a relevé : (i) l'organisation d'évènements culturels comme le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) ; le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou(FESPACO), les Nuits Atypiques de Koudougou(NAK) et la Semaine National de la Culture (SNC)... (ii) les opportunités d'exportations offertes par l'African Growth and Opportunity Act (AGO) ; (ii) l'abondance de la main d'œuvre ; (iii) la disponibilité d'un patrimoine naturel important pour l'artisanat ; (iv) une demande nationale

potentielle importante et (v) une forte volonté politique affirmée dans le PNDES et la Politique sectorielle de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Enfin pour ce qui est des solutions, il a formulé les recommandations ci-après :

- améliorer les méthodes de production dans le secteur ;
- créer des unités de production nouvelles ;
- améliorer la formation et professionnaliser les métiers ;
- faire la promotion du secteur en créant de nouveaux produits et conquérir de nouveaux marchés au niveau national et régional ;
- appuyer la gestion des entreprises artisanales existantes ;
- mieux structurer le secteur et améliorer son cadre réglementaire ;
- protéger les produits et œuvres artisanaux.

IX. DE LA COMMUNICATION SUR LE SOUS-THEME 2 :

Le consultant, Dr Albert OUEDRAOGO a livré la communication sur le deuxième sous-thème :« Stratégies et politiques de transformation et de consommation des produits locaux : état des lieux et perspectives ». Dans son exposé, il a fait l'état des lieux et identifié les principales contraintes liées à la transformation et à la consommation des produits locaux. Il a ensuite indiqué les réformes indispensables à opérer et terminé par des propositions d'actions susceptibles d'accroître le niveau de transformation et de consommation des produits locaux.

S'agissant des principales contraintes liées à la transformation, le communicateur a relevé: (i) les contraintes liées à l'approvisionnement en matières premières; (ii) les contraintes liées à la production/fabrication des produits; (iii) les contraintes liées à la commercialisation des produits transformés ; (iv) les autres contraintes endogènes (ressources humaines et financement) aux unités de transformation et (v) les contraintes spécifiques liées à la consommation des produits et des mets locaux.

Pour ce qui est des réformes indispensables pour booster la transformation et la consommation des produits locaux, le consultant a indiqué que la politique de promotion des produits locaux pourrait se mener autour des actions suivantes :

- accroître le taux de transformation ;
- améliorer les conditions de mise sur le marché ;
- renforcer la promotion des produits sur les marchés locaux ;
- renforcer la promotion des produits sur les marchés régionaux et internationaux ;
- améliorer la perception des consommateurs burkinabè à l'endroit des produits et mets burkinabè.

En termes de stratégies à mettre en œuvre, le communicateur a proposé les actions suivantes, susceptibles d'accroître le niveau de transformation et de consommation de produits locaux :

- l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie nationale d'industrialisation ;
- la poursuite du processus de viabilisation des zones industrielles et la création des zones économiques spéciales ;
- la mise en œuvre du plan d'industrialisation accélérée ;
- la poursuite de la mise en œuvre de l'Initiative d'équipement des PME exerçant dans la transformation des matières premières locales (IRCP-PME/PMI) ;
- l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie d'incitation à la transformation locale des matières premières ;
- l'adoption et la mise en œuvre du programme d'installation d'unités de transformation agro-alimentaire ;
- l'opérationnalisation de la Centrale d'Achat des Produits de Grande Consommation.

X. DES INTERVENTIONS DES GROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLS

Suite aux différents discours et présentations, la parole a été donnée au monde des affaires pour s'exprimer sur le thème de la rencontre, mais également sur d'autres préoccupations.

X.1. INTERVENTIONS EN RELATION AVEC LE PANEL 1

Au cours du premier panel consacré au sous-thème « Défis du secteur de l'artisanat face à l'ouverture des marchés et à la concurrence » les groupements et associations professionnels ont posé un certain nombre de préoccupations parmi lesquelles :

- les difficultés d'accès au financement des entreprises artisanales ;
- les difficultés d'accès des PME artisanales au marché, plus particulièrement à la commande publique ;
- les difficultés administratives et les insuffisances organisationnelles des acteurs de l'artisanat ;
- la concurrence déloyale du fait de la corruption, la fraude et la contrefaçon ;
- les faibles compétences professionnelles et managériales des PME, en l'occurrence les artisans ;
- l'absence d'information sur le processus de déblocage des prélèvements sur les exportations de l'anacarde ;
- les difficultés d'accès aux infrastructures marchandes ;
- la dépendance énergétique du Burkina Faso vis-à-vis des pays voisins.

Au regard de ces préoccupations, ils recommandent de :

- mettre en place un label national des produits artisanaux ;
- développer la chaîne de valeur dans le secteur de l'artisanat afin de permettre à chaque type d'acteurs de profiter des retombées ;
- prendre des mesures pour soutenir le secteur du tourisme en difficulté, au regard du contexte sécuritaire difficile ;
- intensifier les contrôles dans les boulangeries afin de faire respecter le poids du pain ;
- renforcer le mécanisme de garantie pour faciliter l'accès des PME au financement ;
- mieux organiser le commerce de gros, de demi-gros et de détail ;
- lutter contre la concurrence déloyale à travers la prise et l'application effective des textes ;
- prendre des mesures préventives et mettre en place un mécanisme de lutte contre la fraude dans le secteur des huileries ;

- appuyer les start-up pour le développement de solutions d'emballage au profit des acteurs économiques ;
- mettre en place des mécanismes de financement de la phase de recherche et développement des start-up ;
- mettre en place des dispositifs innovants de financement tels que les prêts d'honneur, le capital-risque, etc. ;
- renforcer les compétences des acteurs pour une meilleure participation aux activités de prospection et de promotion commerciales ;
- encourager le mentorat et le coaching des jeunes entrepreneurs ;
- catégoriser les marchés publics pour faciliter l'accès des micros, petites et moyennes entreprises à la commande publique ;
- faciliter l'accès des PME aux infrastructures marchandes publiques et privées ;
- promouvoir les énergies renouvelables au profit des PME afin de contribuer à la réduction des coûts de production ;
- poursuivre les actions de déconcentration pour permettre d'atteindre un niveau élevé de prise de décisions par les services déconcentrés ;
- prendre en compte les acteurs de l'économie informelle dans les stratégies et politiques d'amélioration de l'accès au financement des PME ;
- accélérer le processus de déblocage des ressources issues du prélèvement à l'exportation d'anacardes pour la mise à disposition de l'interprofession.

X.2. INTERVENTIONS EN RELATION AVEC LE PANEL 2

Au cours du second panel consacré au sous-thème : « Stratégies et politiques de transformation et de consommation des produits locaux : état des lieux et perspectives » les groupements et associations professionnels ont posé un certain nombre de préoccupations parmi lesquelles :

- l'étroitesse et les difficultés d'accès aux marchés des produits locaux transformés ;
- la faiblesse des appuis aux entreprises culturelles ;
- l'inquiétude des opérateurs économiques au sujet des nouvelles mesures de dédouanement des marchandises burkinabè transitant par les ports du Ghana ;
- l'existence des abattoirs clandestins et leur impact sur l'activité des abattoirs officiels et la santé des populations ;
- la concurrence déloyale des taxis motos et l'absence des zones de stationnement et de têtes de taxis ;
- le poids de la fiscalité et la faiblesse des prix pratiqués dans le secteur de la sécurité privée ;

- la non-adéquation de la réglementation avec les réalités du secteur de la sécurité privée ;
- les modalités de portage et de gestion des unités industrielles dans le cadre du « Programme une région, une unité agro-industrielle » ou des autres initiatives en cours ;
- l'existence d'entrepôts fictifs dans les frontières, notamment à Cinkansé-Togo qui alimentent la fraude et la concurrence déloyale ;
- le sort réservé par le Gouvernement aux unités industrielles en souffrance dans la ville de Bobo-Dioulasso, notamment WINNER INDUSTRIE ;
- les mesures prises pour interdire le transport de personnes par les tricycles ;
- le coût élevé des dossiers d'appel d'offre (DAO) dans le secteur des Bâtiments et Travaux Publics(BTP) ;
- le coût élevé du visa touristique.

Pour la résolution de ces préoccupations, les représentants des associations et groupements professionnels du secteur privé ont recommandé de :

- construire et exploiter les unités industrielles de transformation des produits locaux ;
- mettre en place des stratégies pour valoriser le potentiel culturel du Burkina Faso ;
- favoriser le renouvellement du parc automobile ;
- prendre des mesures dans les cahiers des charges des miniers pour promouvoir les achats de produits locaux ;
- réviser à la hausse les budgets alloués aux démembrements de l'Etat pour la sécurisation des biens meubles et immeubles ;
- exonérer de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) les équipements de sécurité ;
- étendre au-delà de 5 ans la validité des autorisations d'exercer l'activité de promoteur de sécurité privée de gardiennage ;
- impliquer les sociétés de gardiennage dans la lutte contre le terrorisme ;
- mettre en place un mécanisme de promotion et de régulation du secteur des BTP ;
- mettre en place une stratégie de valorisation des produits locaux ;
- améliorer le mécanisme de soutien à l'écoulement des produits locaux
- renforcer les capacités des artisans par la formation ;
- créer un centre de formation dans le secteur du textile au Burkina Faso ;
- accompagner les unités industrielles en difficultés au Burkina Faso.

XI. DES REPONSES DU GOUVERNEMENT

A l'issue des interventions des acteurs du privé, le Gouvernement a donné les réponses ci-après aux préoccupations exprimées.

XI.1. REPONSES AUX PREOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS ISSUES DU PANEL 1

1. En matière d'industrie, de commerce et d'artisanat

Pour ce qui est de la labellisation nationale des produits de l'artisanat, le Gouvernement a indiqué que des actions sont en cours pour labéliser certains produits notamment le chapeau de Saponé, le Faso Danfani, les peaux et cuirs de Kaya et le Beurre de Karité de Nununa. Il a signifié que les actions se poursuivront pour la labellisation d'autres produits.

A propos du respect du poids du pain, le Gouvernement a indiqué que les contrôles seront intensifiés à travers les services compétents du Ministère en charge du commerce.

Quant à l'organisation du secteur du commerce au Burkina Faso, le Gouvernement a rassuré que des textes d'application des lois sur la concurrence, sur la profession de commerçant et sur le régime Général des importations et des exportations ont été élaborés et soumis au Secrétariat général du gouvernement et du conseil des ministres pour suite à donner. Ces textes visent entre autres la réglementation de la pratique du commerce en gros, demi gros et détail.

S'agissant des mesures de lutte contre la fraude au Burkina Faso, le Gouvernement a indiqué que la mise en place de la Brigade Mobile de Contrôle (BMC) a permis de renforcer le contrôle sur toute l'étendue du territoire. En outre, il a relevé que des mesures conjoncturelles et structurelles ont été prises pour stabiliser les secteurs de l'huile et du sucre à travers la régulation des importations et des exportations, la saisie d'importantes quantités de produits introduits frauduleusement sur le territoire national et la fermeture d'unités clandestines de production d'huile. Il a invité les entreprises desdits secteurs à avoir des plans de développement afin de mettre sur le marché des produits de qualité à des prix accessibles.

Concernant la lutte contre la concurrence déloyale à travers la prise et l'application effective des textes, le Gouvernement a indiqué que la loi sur la concurrence a été déjà adoptée et les textes d'application sont en cours d'adoption.

Quant au processus de déblocage des ressources issues du prélèvement de 35 F/KG sur l'exportation de l'anacarde, le Gouvernement a rappelé que le prélèvement a été institué par arrêté interministériel sur proposition de l'interprofession. Le processus n'ayant pas suivi la réglementation en la matière, un décret de régularisation de la mesure est en cours. A l'issue de cette régularisation et la mise en place du Conseil de l'anacarde, les différents maillons de l'interprofession pourraient rentrer en possession des fonds qui leurs sont dus.

2. En matière d'énergie, des mines et carrières.

S'agissant de la promotion des énergies renouvelables au profit des PME afin de contribuer à la réduction des coûts de production, le Gouvernement a indiqué qu'il travaille à la stabilisation de la fourniture de l'énergie et à réduire le coût du KWh à travers des actions de diversification des sources d'approvisionnement et le mix énergétique. Il a souligné qu'un projet de soutien aux PME va bientôt démarrer et leur permettra de bénéficier d'installation de kit solaire sur leur site de production remboursable sur trois ans.

3. En matière d'économie et des finances

Pour ce qui est de la mise en place des mécanismes de financement de la phase de recherche et développement des start-up, le Gouvernement a indiqué que le Fonds Burkinabè de Développement Economique et Social (FBDES) a fait des levées de fonds pour soutenir les jeunes porteurs de projet. De même, il a souligné que les statuts du Fonds seront relus pour lui permettre de prendre des participations dans les projets des start-up et se retirer progressivement. Enfin, il a rappelé la création de la caisse de dépôt et de consignation, la banque agricole, le renforcement des capacités de la Société Financière de Garantie interbancaire(SOFIGIB) afin de faciliter l'accès des PME et des collectivités au financement.

XI.2. REPONSES AUX PREOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS ISSUES DU PANEL 2

1. En matière d'infrastructures et de transport

S'agissant du renouvellement du parc automobile, le Gouvernement a indiqué que la première phase de l'opération a permis d'acquérir 600 véhicules poids lourds. Il a relevé qu'une évaluation de cette première phase sera faite. Par ailleurs, il a signifié que la seconde phase va concerner le transport de passagers et le transport au niveau urbain. Enfin, il a précisé que cette seconde phase bénéficiera de l'appui du Projet de Modernisation du Secteur des Transports et à la Facilitation du commerce (PAMOSET-FC) financé par la Banque mondiale.

S'agissant de la mise en place d'un mécanisme de promotion et de régulation du secteur des BTP, le Gouvernement a indiqué qu'au regard du nombre élevé d'organisations syndicales dans le secteur et du caractère stratégique du secteur, il est souhaitable que les organisations aillent vers un regroupement, toute chose qui facilitera la régulation du secteur.

Pour ce qui est du financement du secteur des BTP, le Gouvernement a invité les acteurs du secteur à soumettre leurs projets à la Banque de l'Habitat du Burkina Faso (BHBF). Aussi, a-t-il annoncé le renforcement des capacités de la BHBF pour plus d'efficacité.

S'agissant des difficultés d'accès au site touristique de LOROPENI, le Gouvernement a signifié que cette préoccupation des acteurs touristiques est légitime. Ainsi, il a souligné que le bitumage de cette route sera inscrit dans le programme de bitumage.

2. En matière de commerce, d'industrie et d'artisanat

Pour ce qui est de la construction et de l'exploitation des unités industrielles de transformation des produits locaux, le Gouvernement a noté que dans le cadre du projet « une région une unité industrielle », des dispositions seront prises pour assurer les pré-études et les études de faisabilité avant de confier l'exploitation desdites unités aux acteurs du secteur privé intéressés.

Sur la question relative à la valorisation des produits locaux, le Gouvernement a noté la prise d'une lettre circulaire pour encourager et inciter à la consommation des produits locaux.

Concernant l'écoulement des produits locaux, le Gouvernement a rassuré que les autorisations spéciales d'importation (ASI) sont des outils utilisés pour réguler les importations de marchandises. Elles permettent ainsi de réguler l'offre et la demande nationale des produits. Aussi, a-t-il relevé que la mise en place des centrales d'achat s'inscrit également dans cette dynamique.

Quant à l'accompagnement des unités industrielles en difficultés au Burkina Faso notamment WINNER INDUSTRIE, le Gouvernement a indiqué qu'il a déjà injecté près de 400 000 000 FCFA à travers le Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau (BRMN). Dans le contexte actuel, le Gouvernement souhaite que la société améliore son modèle économique avant de bénéficier d'un nouveau soutien.

3. En matière d'économie et des finances

Pour la question des entrepôts fictifs aux frontières, le Gouvernement a reconnu l'existence desdits entrepôts créés par des commerçants burkinabè dans les pays voisins notamment sur le territoire togolais. Il a précisé que des moyens ont été mis à la disposition des services techniques pour la fermeture de ces entrepôts.

Au sujet des nouvelles mesures de dédouanement des marchandises burkinabè transitant par les ports du Ghana, le Gouvernement a rassuré que cette mesure a été décidée par la partie ghanéenne afin d'éviter le déversement des produits frauduleux sur son territoire.

Concernant la baisse de la pression fiscale dans le secteur de la sécurité privée, le Gouvernement a rappelé qu'il est difficile de mettre en place une fiscalité spécifique à chaque secteur d'activités. Il a précisé que la segmentation est faite en fonction de la taille des entreprises. Il a par ailleurs indiqué que la tendance est à la suppression des régimes d'imposition privilégiés au profit de celle de droit commun. Enfin, il a souligné que les droits d'enregistrement des marchés est d'abord une formalité administrative avant d'être un impôt d'où la nécessité de son paiement au moment de l'enregistrement.

4. En matière de culture et de tourisme

S'agissant des stratégies pour valoriser le potentiel culturel du Burkina Faso, le Gouvernement a souligné que des actions seront entreprises pour soutenir le secteur de la production et la distribution audio-visuelle.

5. En matière de sécurité

Quant à l'implication des sociétés de gardiennage dans la lutte contre le terrorisme, le Gouvernement a souligné que la question sécuritaire est d'ordre national et demande l'implication de chaque citoyen afin d'éradiquer ce phénomène.

XI.3. AUTRES INFORMATIONS ET PRECISIONS DONNEES PAR LE GOUVERNEMENT

Outre, les réponses données aux préoccupations soulevées lors des panels, le Gouvernement a donné des informations et des précisions relatives à des actions majeures de développement du secteur privé. Il s'agit :

1. En matière d'infrastructures et de transports

S'agissant de la question du désenclavement intérieur et extérieur du pays, le Gouvernement a indiqué que le chemin de fer de l'axe Kaya-Ouagadougou-Abidjan sera réhabilité dans le cadre du Traité d'Amitié et de la Coopération(TAC) et qu'il est prévu la construction du chemin de fer Ouagadougou-Accra sous forme de Partenariat Public Privé (PPP). Par ailleurs, il a indiqué qu'une politique nationale d'aviation civile sera élaborée en vue de desservir les autres villes du pays. En outre, il a précisé l'augmentation des capacités de « Air Burkina » à travers l'acquisition de trois avions.

Par ailleurs, le Gouvernement a précisé que 200 entreprises burkinabè ont été attributaires de marchés de travaux d'infrastructures routières et de voiries réalisés et en cours de réalisation.

2. En matière de développement de l'économie numérique et des postes

En ce qui concerne l'amélioration de la connectivité, le Gouvernement a indiqué que le projet « BACK BONE » est en cours et va permettre le maillage du territoire national en fibre optique. Il a également mentionné qu'il a mis en place un point d'atterrissage virtuel à Ouagadougou afin d'améliorer l'accès à la bande passante internationale et réduire le coût de la connexion internet et qu'un second nœud, dont le financement est bouclé, sera installé à Bobo-Dioulasso.

3. En matière d'énergie et des mines

Le Gouvernement a insisté sur la nécessité de prendre en compte l'artisanat minier dans la problématique générale de l'artisanat, qui produit en moyenne 10 tonnes d'or par an. Des réflexions sont également en cours pour mieux organiser la sous-traitance et la fourniture locale aux mines par les entreprises nationales.

XII. DE LA CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été ponctuée par deux allocutions notamment celle de Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso Monsieur Mahamadi SAVADOGO et de clôture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Dans son intervention, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso a tenu à remercier le chef du Gouvernement et les membres du Gouvernement pour la clairvoyance de reformer le traditionnel cadre de concertation en vue de le rendre plus efficace.

Aussi, il a souhaité que les recommandations formulées fassent l'objet d'un examen approfondi par le Gouvernement dans l'optique de leur prise en compte dans sa stratégie globale de promotion du secteur privé, toute chose permettant d'améliorer d'avantage le climat des affaires.

Il a terminé ses propos en annonçant cinq mesures concrètes ci-après dans l'effort de transformation industrielle et artisanale :

- l'organisation d'un évènement pour célébrer l'excellence des meilleures entreprises de transformation industrielle et artisanal. Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement de la Chambre de commerce pour la protection, la mise aux normes et la labellisation de leurs produits par l'ABNORM et l'IRSAT. Ils bénéficieront en outre d'un accompagnement de la Chambre de Commerce pour leur participation à des foires et salons internationaux, ainsi que pour la distribution des produits dans les magasins et grandes surfaces ;
- la mise en place d'un incubateur dans le centre de formation en agroalimentaire et tourisme de la Chambre de Commerce pour mieux accompagner les porteurs de projets innovants dans le domaine ;
- l'accompagnement pour la mise en place de plateformes de prêts d'honneur pour les micros et petites entreprises dans toutes les Délégations Consulaires de la Chambre de Commerce en associant le secteur privé local, les partenaires au développement, les ONG et les collectivités territoriales ;
- la constitution d'une base de données de mentors professionnels et expérimentés du secteur privé pour accompagner les jeunes start up ;
- l'accroissement de l'offre de formation dans les filières de la transformation industrielle et artisanale.

Dans son discours de clôture, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a félicité l'ensemble des participants pour leur forte mobilisation, leur assiduité aux travaux et leur inestimable contribution aux débats.

Le Chef du Gouvernement a rassuré les acteurs que les recommandations formulées feront l'objet d'un examen minutieux de la part du Comité National de Pilotage du Cadre de Concertation et d'Orientation pour le Dialogue. Il a félicité la Chambre de commerce pour les actions pertinentes proposées.

Enfin, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a remercié les différents acteurs qui ont contribué à l'organisation de cette rencontre.

XIII. ANNEXES

Annexe I : Mot de bienvenue du Maire de la commune de Bobo-Dioulasso

Annexe II : Mot du Président de la Délégation Consulaire Régionale des Hauts-Bassins

Annexe III : Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Annexe IV : Contribution du Conseil National du Patronat Burkinabè

Annexe V : Mot de remerciements du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso

Annexe VI : Discours de clôture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Annexe I : Mot de bienvenue du Maire de la commune de Bobo-Dioulasso
(A compléter)

**Annexe II : Mot du Président de la Délégation Consulaire Régionale des
Hauts-Bassins**



**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU BURKINA FASO**



**MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT DE LA
CCI-BF A L'OCCASION DE LA 1ere EDITION DU
CADRE DE CONCERTATION ET
D'ORIENTATION POUR LE DIALOGUE ETAT
SECTEUR PRIVE**

BOBO DIOULASSO LE 26 NOVEMBRE 2018

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement.

Monsieur le Gouverneur de la Région des Hauts Bassins ;

Mesdames, Messieurs les Gouverneurs de Régions ;

Monsieur le Haut-Commissaire de la Province du Houet ;

Monsieur le Maire de la commune de Bobo-Dioulasso ;

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau Consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie ;

Mesdames et Messieurs les élus consulaires ;

Autorités Coutumières et Religieuses, Militaires et Paramilitaires ;

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Entreprises ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs ;

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole au nom des milieux d'affaires pour vous souhaiter la bienvenue à cette première édition du Cadre de Concertation et d'Orientation pour le Dialogue Etat/Secteur privé (CODESP).

Je voudrais avant tout propos, remercier Son **Excellence Monsieur le Premier Ministre**, les membres du Gouvernement qui l'accompagnent, ainsi que nos partenaires, pour leur présence remarquée à cette rencontre d'échanges suivant le nouveau format, entre l'Etat et l'ensemble des acteurs du secteur privé de notre pays.

Ce nouveau cadre, loin de remettre en cause l'ancien format, se veut plus dynamique, plus participatif et inclusif, au regard de l'évolution du contexte caractérisé par des mutations constantes au plan social et économique.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Pour cette édition, le Cadre de Concertation et d'Orientation pour le Dialogue Etat/Secteur privé se tient sous le thème « **Secteur privé et défis de la transformation industrielle et artisanale** ».

Ce thème revêt une importance capitale pour notre pays car le défi de la transformation de nos produits se pose aujourd'hui avec plus d'acuité.

Selon une étude sur l'état de l'industrie réalisée dans le cadre du PNDES, le taux de transformation industrielle de nos produits se situe à 12 %. Ce qui veut dire que près de 90% de nos produits ne sont pas transformés ou sont exportés à l'état brut.

Cette situation nous interpelle donc tous, acteurs du public comme du privé, à plus d'engagement et de synergie de nos actions en vue de soutenir et de renforcer véritablement le tissu industriel de notre pays et d'accroître ainsi de façon significative la contribution du secteur de la transformation au développement du Burkina Faso.

Le secteur privé joue déjà et jouera toujours sa partition, mais il reste limité par un certain nombre de contraintes. Afin de lui permettre de s'investir

véritablement, il a toujours besoin de l'accompagnement de l'Etat à travers des réformes beaucoup plus audacieuses et un environnement des affaires sain et approprié.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Les problèmes de l'industrie et principalement ceux de l'industrie de transformation ne sont un secret pour personne. En effet, plusieurs contraintes structurelles bloquent l'émergence de ce secteur.

Le symposium national sur l'industrie qui s'est tenu ici même à Bobo-Dioulasso en avril dernier, a mis en lumière certaines de ces contraintes. Parmi celles-ci, les plus récurrentes sont le faible niveau de développement et de la qualité des infrastructures de base notamment le transport, télécommunications et l'énergie, qui renchérissent le coût des facteurs et augmente les charges de production.

A cela, il faut ajouter l'insuffisance du capital humain, l'étroitesse du marché, la fraude et les contrefaçons, l'indisponibilité des matières premières surtout celles saisonnières, les contraintes technologiques, les problèmes d'emballage, l'éternel problème d'accès aux financements et j'en passe.

Bon nombre d'unités de transformation ont disparu et il faut craindre que d'autres disparaissent sous le poids de ces contraintes, avec comme conséquences directs ou indirects l'appauvrissement des ménages, l'augmentation du chômage et l'aggravation de l'exclusion.

Quant au secteur de l'artisanat, il reste confronté toujours au-delà des questions organisationnelles et de formation à la problématique de l'accès au financement et à l'écoulement des produits.

C'est pourquoi, il importe de prendre le risque de la rupture conduisant au changement de paradigme de développement en vue de la réalisation de projets structurants et intégrés.

Il s'agit de conduire des réformes qui permettent aux différents secteurs de l'économie de s'enchaîner harmonieusement et de s'auto-entraîner pour installer définitivement notre pays sur le chemin d'une croissance porteuse de plus de richesses à partager.

Dans cette dynamique, chaque acteur, public comme privé, devra jouer pleinement sa partition. C'est le prix à payer pour réussir la symbiose entre la puissance publique et l'initiative privée.

On peut noter :

- l'adoption le 4 avril 2018, de la Politique Sectorielle de Transformation Industrielle et Artisanale ;
- l'adoption d'une stratégie d'incitation à la transformation locale des matières premières locales ;
- le projet de mise en place d'unités de transformation agroalimentaires selon les filières ;
- l'élaboration d'un plan d'industrialisation accélérée ;

- l'adoption d'un nouveau code des investissements ;
- la mise en œuvre de l'Initiative de Renforcement du Capital Productif des PME/PMI exerçant dans la transformation des matières premières locales.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Actualité oblige ; nous ne pouvons passer sous silence la question sécuritaire que vit notre pays depuis un certain temps. Cette situation constitue une préoccupation majeure du milieu des affaires car elle écorne sérieusement l'image de notre pays aux yeux des investisseurs nationaux et internationaux. En tant qu'opérateurs économiques, nous avons besoin d'un environnement sécurisé et stable, garant de la réussite de tout investissement.

Le secteur privé par ma voix, salue à sa juste valeur les efforts déjà entrepris par le gouvernement pour assurer la sécurité du pays et lui traduit tout son soutien dans cette lutte qui interpelle toutes les couches sociales. Nous ne doutons point que c'est dans l'union, la cohésion et la concertation que nous y parviendrons.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Les défis auxquels nous faisons face sont immenses et divers mais ne sont pas insurmontables. J'invite l'ensemble des participants à des échanges constructifs afin qu'aux côtés du Gouvernement nous puissions nous investir dans toutes les actions que nous allons retenir pour soutenir le développement économique et social de notre pays.

C'est en travaillant, en s'investissant et en conjuguant nos énergies et nos talents, que nous réussirons le pari de la transformation structurelle de notre tissu économique.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Pour clore mon propos, je voudrais réitérer mes sincères remerciements à Son **Excellence M. le Premier Ministre** et lui traduire toute ma reconnaissance ainsi que celle du monde des affaires pour cette attention particulière que lui et son gouvernement ne cessent d'accorder au secteur privé.

Aucune œuvre humaine n'étant parfaite, permettez-moi d'anticiper nos regrets pour toutes les imperfections que vous aurez à constater dans l'organisation de cet évènement.

Plein succès à nos travaux,

Que Dieu bénisse le Burkina Faso

Je vous remercie !

**Annexe III : Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Premier
Ministre, Chef du Gouvernement**

PREMIER MINISTERE

CABINET



BURKINA FASO

Unité – Progrès -Justice

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR PAUL KABA
THIEBA, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

A

**L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA 1ERE
RENCONTRE NATIONALE DU CADRE DE CONCERTATION ET
D'ORIENTATION POUR LE DIALOGUE ETAT/SECTEUR PRIVE**

Bobo-Dioulasso, le 26 novembre 2018

En ce moment solennel d'ouverture de l'édition 2018 de la rencontre nationale Etat/Secteur privé, je voudrais exprimer toute ma gratitude aux autorités administratives, politiques et coutumières de la région des Hauts-Bassins et en particulier, à la population de Sya, pour l'accueil chaleureux dont ma délégation et moi-même avons bénéficié depuis notre arrivée à Bobo-Dioulasso.

Qu'il me soit permis d'exprimer toute ma reconnaissance à la délégation consulaire régionale de la Chambre de Commerce et d'industrie, à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, ainsi qu'à l'ensemble des parties prenantes pour leur forte implication dans l'organisation de la présente rencontre.

Je voudrais aussi saluer le monde des affaires pour son engagement constant aux côtés du gouvernement, à faire du Burkina Faso une nation prospère.

Enfin, je saisis cette opportunité qui m'est offerte, pour manifester toute ma gratitude à l'ensemble de nos partenaires au développement pour leurs appuis multiformes à l'organisation et à la tenue effective des présentes assises.

Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé ;

Chers participants ;

Comme vous le savez, notre rencontre de ce matin s'inscrit dans l'opérationnalisation du cadre de concertation et d'orientation pour le dialogue Etat/Secteur privé, institué par le décret numéro 2018 – 0925 du 15 octobre 2018, portant création, attributions, composition et fonctionnement du cadre de concertation et d'orientation pour le dialogue Etat/ secteur privé. En effet, dans le but de donner un souffle nouveau au dialogue gouvernement/secteur privé, les acteurs que vous êtes, avez voulu sa réforme. Ainsi, la Rencontre annuelle gouvernement/secteur privé fait place au Cadre de concertation et d'orientation pour le dialogue Etat/Secteur Privé (CODESP) qui comporte plusieurs innovations dont l'introduction de rencontres régionales et sectorielles, préalables au dialogue.

Mesdames et Messieurs ;

La vision économique du Président du Faso, repose sur la reconnaissance de l'économie de marché régulé pour créer la richesse, faire reculer la pauvreté et les inégalités dans notre pays. Elle prend appui sur les vertus et le dynamisme de l'économie de marché et sur l'importance de l'intervention de l'Etat pour en corriger les dysfonctionnements parmi lesquels figurent l'exigence de la solidarité nationale et de la lutte contre les inégalités.

Le dynamisme de ce modèle économique exige la présence d'un secteur privé entreprenant, innovant, créateur de richesses et d'emplois. Il est donc vital que la promotion du secteur figure au cœur des priorités économiques de mon Gouvernement.

Mesdames et Messieurs

Le thème de la présente rencontre, à savoir : « Secteur privé et défis de la transformation industrielle et artisanale » est d'une pertinence sans équivoque pour l'atteinte des objectifs du PNDES.

En effet, notre référentiel de développement vise fondamentalement la transformation structurelle de l'économie à travers le développement de l'artisanat et l'élargissement du tissu industriel de notre pays à partir des potentialités nationales.

A cet égard, les objectifs déclinés dans le PNDES se résument comme suit :

- premièrement, porter le taux de transformation des produits agricoles de 12% en 2015 à 25% en 2020 ;
- deuxièmement porter la part de l'industrie manufacturière dans le PIB de 6,6% en 2015 à 12% en 2020 ;
- et enfin, porter la part du secteur secondaire dans le PIB de 20,10% en 2015 à 22,4% en 2020.

Déjà en 2018, la part du secteur secondaire dans le PIB a été portée à 21,5% pour une cible de 21,1%. Quant à la part de l'industrie manufacturière dans le PIB, elle est passée de 5,4% en 2016 à 5,6% en 2018 pour une cible de 8%.

Si ces résultats montrent que des progrès ont été accomplis, comparés aux cibles préalablement fixés, il n'en demeure pas moins que des efforts restent à fournir si l'on veut atteindre les objectifs de transformation de l'économie escomptés en 2020.

Mesdames et messieurs

Les progrès moins nets qu'attendus en matière d'accroissement de la valeur ajoutée des industries manufacturières traduisent la persistance d'obstacles liés à l'indisponibilité et au coût élevé des facteurs de production ; parmi ceux-ci, figurent, le déficit énergétique, l'insuffisance des infrastructures de transport, la faiblesse de la main d'œuvre qualifiée, l'insuffisance des financements, la fraude et la contrefaçon ainsi que le faible développement des TIC.

S'agissant de l'énergie, afin de la rendre plus accessible, nous avons achevé l'interconnexion avec le Ghana, la construction de la centrale solaire de Zagtouli et de la mini-centrale solaire de Ziga. Ces réalisations ont permis d'accroître la puissance théorique installée de 134 MWH.

Par ailleurs, le gouvernement poursuit ses efforts pour la réalisation de nouvelles centrales thermiques et solaires, notamment la centrale thermique de Kossodo (50 MW), le programme Yeleen avec la construction de centrales photovoltaïques (50 MW), six (6) centrales solaires en partenariat public privé (155MW).

De nouvelles interconnexions sont en cours de réalisation avec le Nigéria, via le Niger afin de renforcer le mix énergétique.

Au total, le déficit de l'offre sur la demande devrait être totalement résorbé en fin 2019, ce qui permettra de réduire le coût du KWH.

Concernant les TIC, nous œuvrons à mettre en place l'infrastructure critique nécessaire au développement de l'économie numérique ; le Backbone national. Ainsi le gouvernement a déjà installé et mis en service plus de 1800 Km de fibre optique dans 7 régions et 42 communes et a lancé le déploiement de 1020 autres km de fibre. Aussi, avec la réalisation

du point d'atterrissage virtuel des centres de données (Datacenter), la bande passante internet a été accrue de 5 Gigabits par seconde pour la porter à 20 Gigabits.

En matière de désenclavement, le Gouvernement a entrepris un vaste programme de construction et de réhabilitation de routes afin de densifier le réseau routier national ; toute chose qui facilitera l'accès aux marchés intérieur et extérieur.

Au titre de la construction de routes bitumées, plusieurs chantiers ont atteint un niveau très avancé et certains achevés au plan national. L'achèvement des travaux de réalisation de 1 375 km de pistes rurales démarrés en 2017 dans le cadre de l'exécution du programme d'aménagement de 5 000 km renforcera le réseau routier rural.

A cela il faut ajouter les travaux de construction de routes internationales pour désenclaver le pays, notamment la route Kantchari-Diapaga-Tansarga-Frontière du Bénin avec l'installation de l'entreprise, la réhabilitation du tronçon Bobo-Dioulasso-Banfora-Frontière de la Côte d'Ivoire, la réhabilitation de la route CU9 Lomé-Cinkansé-Ouagadougou.

Enfin, pour contribuer à desserrer les contraintes de financement auxquelles les entreprises font face, mon gouvernement a créé la Banque agricole du Faso (BADF), ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignations. Le Programme Burkina Startup doté d'une enveloppe de 10 milliards de Francs CFA a également été mis en place pour financer les initiatives innovantes des jeunes. Ce dispositif vient renforcer les mécanismes de financement déjà existant à travers la Société financière de garantie interbancaire du Burkina (SOFIGIB), le Bureau de restructuration et de mise à niveau (BRMN), le Fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES) et l'AF PME.

Chers participants,

Le développement industriel et artisanal requiert également la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée. Conscient de cette impérieuse nécessité, le Gouvernement a initié le basculement du système éducatif vers la formation technique et professionnelle afin de l'adapter aux besoins de la transformation industrielle et artisanale. Ainsi, en termes de réalisations, nous avons déjà ouvert à l'université Ouaga 1, les cycles préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs, ainsi que l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou qui comprendra à terme huit instituts dont celui du génie industriel spécialisé dans l'agroalimentaire et le textile. La gamme complète des actions du Gouvernement visant l'adaptation de l'offre de formation aux besoins de l'économie comprend, le renforcement de l'apprentissage des métiers, la réalisation par région d'un lycée technique, d'un lycée professionnel, d'un lycée scientifique, la réalisation par province d'un collège d'enseignement technique et professionnel, l'intégration dans les lycées d'enseignement général, de matière d'enseignement technique et professionnel, ainsi que l'élargissement de l'accès à la formation professionnelle d'au moins 30% des étudiants d'ici à 2020.

Mesdames et Messieurs,

La fraude et la contrefaçon constituent une gangrène pour le développement du tissu industriel de notre pays. C'est pourquoi le gouvernement a entrepris de renforcer le dispositif de prévention et de répression de la fraude.

Ainsi, au cours de l'année 2018, le contrôle de la qualité des produits et des instruments de mesure a été effectué sur plus de 10 000 entreprises. Dans le secteur de l'huilerie, 44 entreprises clandestines ont été contrôlées et fermées.

Par ailleurs, le gouvernement a pris des mesures ayant permis aux industries locales d'écouler des stocks invendus. Particulièrement, pour ce qui est des huileries, la mesure a permis d'écouler plus de 3 milliards de Francs CFA de stocks d'huile invendus.

Mesdames et messieurs,

De toute évidence, l'industrialisation du Burkina Faso repose sur les principales potentialités de notre économie, notamment les filières : Sésame, Bétail viande, Anacarde, Karité, Mangue, Oignon, Tomate, Cuirs et peaux, Textile et habillement.

Pour soutenir l'essor de ces filières, mon gouvernement a élaboré une stratégie nationale de promotion des exportations.

Distingués participants

Avant de terminer mon propos, je voudrais vous rassurer de l'engagement de mon Gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour améliorer le climat des affaires. L'adoption du nouveau code des investissements et la mise en place d'un dispositif de pilotage et de suivi des réformes visant à faciliter les affaires s'inscrivent dans cette dynamique.

Dans le contexte actuel, marqué par des attaques répétées contre notre pays, les dispositions sécuritaires nécessaires sont en train d'être prises pour vous permettre d'exercer vos activités économique et commerciale en toute sérénité au grand bénéfice des populations burkinabè.

Distingués invités ;

Chers participants ;

Malgré les actions déjà engagées, le Gouvernement reste persuadé que c'est dans une synergie d'actions Etat/secteur privé que nous parviendrons à bâtir une nation économiquement forte, assise sur une transformation industrielle et artisanale réussie.

Il nous revient donc, au cours de nos échanges, d'identifier les moyens nécessaires pour accompagner les secteurs de la transformation afin de poser les bases d'une croissance durable tirée par la transformation des produits nationaux notamment agricoles et artisanaux.

Mesdames et Messieurs ;

J'ai foi en la qualité des discussions que nous aurons au cours des panels et en la pertinence des résolutions et recommandations qui en sortiront. J'ai également la conviction que la présente rencontre sera empreinte de franchise et de courtoisie.

Sur ce, je souhaite plein succès à nos travaux et déclare ouverte, la première Rencontre Nationale du Cadre de Concertation et d'Orientation pour le Dialogue Etat / Secteur Privé (CODESP) 2018.

Je vous remercie

Annexe IV : Contribution du Conseil National du Patronat Burkinabè



RENCONTRE NATIONALE ETAT/SECTEUR PRIVE 2018

26 au 27 novembre 2017 Bobo-Dioulasso

Thème : « secteur privé et défis de la transformation industrielle et artisanale »

ALLOCUTION DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABE (CNPB)

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

Monsieur le Gouverneur de la région des hauts bassins ;

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'industrie du Burkina (CCI-BF) ;

Madame la Présidente du Conseil d'Administration de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des groupements et associations professionnels du secteur privé ;

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises ;

Honorables invités, Mesdames et Messieurs.

C'est avec un grand honneur que je prends la parole ce matin au nom du Conseil National du Patronat Burkinabé de votre auguste assemblée.

Au nom du Président du Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB), qu'il me soit permis avant tout propos de réitérer ma reconnaissance à Son Excellence Monsieur le Premier Ministre et à l'ensemble des membres du Gouvernement pour leur disponibilité d'écoute vis-à-vis du secteur privé.

Notre rencontre se tient dans un contexte particulier pour notre pays confronté à la menace terroriste dans la partie nord et Est du pays toute chose qui met à mal le développement économique et social des localités affectées et de l'ensemble du pays. Aussi, le CNPB voudrais rendre un hommage mérité à nos vaillantes forces de défense et de sécurité pour le travail inlassable qu'ils abattent pour notre sécurité.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Née de la volonté commune du gouvernement et du secteur privé, la présente édition de la rencontre annuelle Gouvernement /secteur dont il n'est besoin de rappeler l'impact positif sur l'amélioration du climat des affaires au Burkina, se tient sous un format nouveau. La problématique du format que les acteurs avaient convenu de revoir a été posée lors des éditions antérieures. Car, au fil des années, ce cadre de dialogue perdait d'audience et de pertinence.

Aussi, je voudrais saluer la démarche entreprise par le Gouvernement de dynamiser ce cadre de concertation à travers les innovations apportées à cette Edition. Cependant, ce format mériterait d'être amélioré pour les prochaines éditions en vue de mieux prendre en compte les attentes des différents acteurs.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

La rencontre entre le Gouvernement et le secteur privé se tient cette année sur un thème très important dont la pertinence n'est plus à démontrer pour le développement économique et social de notre pays. Car, la transformation des produits locaux qu'elle soit industrielle

ou artisanale créé plus de valeur ajoutée et de d'emplois que s'ils sont exportés à l'état brut.

En effet, le Burkina Faso à l'instar de bon nombre de pays de la région réunit les conditions nécessaires au développement d'un tissu industriel à savoir que :

- les matières premières sont disponibles et abondantes surtout dans le domaine agricole ;
- notre sous-sol regorge de richesses minières ;
- le marché est vaste avec une forte population qui dépasse les 20 millions ;
- la main d'œuvre est jeune et abondante.

Cependant, en dépit de l'importance de ces facteurs de production, force est de constater que le Burkina peine à parvenir à un véritable décollage industriel. Les matières premières sont exportées à l'état brut. Les initiatives du secteur privé pour la transformation ont du mal à survivre.

Le développement des industries de transformation reste tributaire de nombreuses contraintes. Nous avons suivi avec intérêt la communication introductive dont nous saluons la qualité des analyses. Les défis de la transformation comme cela a été présenté sont immenses. Nous nous réjouissons de la vision du gouvernement et du travail qui est fait en vue de lever les contraintes structurelles qui minent le développement d'une industrie de transformation notamment, les questions de compétitivité.

Aussi, nous soutenons les propositions faites par le communicateur en vue de d'améliorer le niveau de transformation de nos produits.

Pour notre part, il convient de mettre l'accent sur les points ci-après :

- la protection des industries : Le développement d'un tissu d'industries de transformation ne saurait être durable que si les produits trouvent un débouché pour leur écoulement. C'est d'abord sur le marché national que ces produits doivent s'appuyer avant de viser le marché d'exportation. Or nous constatons que notre marché est envahi par toute sorte de produits importés qui exercent une concurrence rude avec nos produits locaux. Tout en reconnaissant la nécessité pour le secteur privé burkinabé d'innover, dans ses pratiques de production et d'organisation, nous pensons qu'il faille un minimum de protection de notre marché. La plus part des pays développées n'ont adopté le libre-échange que lorsque ayant atteint une suprématie industrielle incontestable. Il est impératif si l'on veut encourager la transformation de mettre en place des mécanismes pour protéger les industries surtout naissantes de sorte à leur permettre d'avoir accès au marché domestique ;
- l'amélioration de la qualité des infrastructures : il y a une insuffisance criarde d'infrastructures de soutien. La mauvaise qualité des routes, des pistes, les difficultés d'accès à l'énergie et aux télécommunications sont des obstacles qui pèsent sur la compétitivité des entreprises dans notre pays. Ils constituent ainsi, un frein pour attirer des investisseurs dans le domaine de la transformation industrielle. D'où l'urgence d'encourager les investissements dans les infrastructures à travers le PPP ;

- la poursuite des efforts d'amélioration du climat des investissements en vue de lever les contraintes structurelles telles que le coût des facteurs de production, l'accès au financement, la fraude etc...afin d'encourager la participation du secteur privé à l'investissement dans le domaine de la transformation ;
- l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre : Des ressources humaines qualifiées et compétentes permettent d'augmenter la productivité et la compétitivité des entreprises. Notre pays dispose d'une main d'œuvre jeune, abondante mais faiblement qualifiée. Ce qui constitue un frein au développement d'une industrie de transformation. De ce fait, il est impératif d'investir dans le développement des compétences surtout dans les domaines techniques ;
- le renforcement des normes de qualité dans les entreprises en vue de relever la qualité des produits et favoriser leur meilleur accès au marché ;
- la mise en place de structures financières adaptées pour accompagner les entreprises industrielles;
- l'exonération des équipements destinés à la transformation et à la conservation des produits agricoles locaux ;
- l'adoption d'une fiscalité spécifique pour les industries de transformation agroalimentaire ;
- enfin, le renforcement de la culture de dialogue social dans les entreprises et la mise en place de règlementations favorables à l'épanouissement des relations professionnelles.

En effet, nos entreprises surtout industrielles ont besoin d'un environnement et d'un climat social apaisé pour produire et distribuer équitablement leurs richesses.

C'est pourquoi, le patronat sollicite l'accompagnement du gouvernement aux partenaires sociaux pour la dynamisation des cadres de dialogue social et de négociation collective afin de prévenir les conflits de travail en amont dans les entreprises.

En outre, il profite de l'opportunité qui lui est offerte à cette tribune pour attirer l'attention du gouvernement sur deux réformes majeures qui auront des conséquences sur le fonctionnement des entreprises et le climat social :

Premièrement, les dispositions contraignantes et contreproductives contenues dans l'avant-projet de loi portant code du travail, tendant à remettre en cause les acquis des employeurs, notamment :

- la limitation du renouvellement du CDD à trois fois ;
- le plafonnement des dommages et intérêts en cas de licenciement abusif d'un travailleur qui passe de 18 mois à 36 mois et le déplafonnement pour les travailleurs protégés (délégués du personnel, délégués syndicaux) ;
- l'occupation des lieux de travail et des abords immédiats en cas de grève ;
- la suppression des activités de placement et d'externalisation de la gestion des ressources humaines ;

- l'introduction du sit-in pour légaliser les arrêts de travail intempestifs et injustifiés etc.... ;

Deuxièmement, la double contribution qui sera demandée à l'employeur ayant déjà souscrit une assurance maladie pour ses travailleurs bénéficiant parfois de prise en charge à hauteur de 80% ou 100%, obligé de les affilier à l'assurance maladie universelle obligatoire. En dépit des oppositions formulées par le patronat en 2013 à la rencontre gouvernement secteur privé, dans les rencontres d'échanges, à l'assemblée nationale, la loi portant RAMU a été adoptée en 2015.

Telles sont, Excellence Monsieur le Premier Ministre, quelques propositions en vue de renforcer la contribution du secteur privé à la transformation de nos produits que le patronat burkinabé tenait à partager avec vous.

JE VOUS REMERCIE ET SOUHAITE PLEINS SUCCES A NOS TRAVAUX

**Annexe V : Mot de remerciements du Président de la Chambre de Commerce et
d'Industrie du Burkina Faso**



MOT DE REMERCIEMENT
DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU
BURKINAFASO

Bobo-Dioulasso, le 27 novembre 2018

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
Monsieur le Secrétaire Général de la Région des Hauts Bassins ;
Mesdames, Messieurs les Gouverneurs de Régions ;
Monsieur le Haut-Commissaire de la Province du Houet ;
Monsieur le Maire de la commune de Bobo-Dioulasso ;
Mesdames et Messieurs les membres du Bureau ;
Consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie ;
Mesdames et Messieurs les élus consulaires ;
Autorités Coutumières et Religieuses, Militaires et Paramilitaires ;
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Entreprises ; Honorables invités ;
Mesdames, Messieurs ;

Au terme des deux(02) jours de concertations et d'échanges constructifs sur les préoccupations du secteur privé national, je voudrais féliciter l'ensemble des participants qui ont fait preuve d'assiduité, d'écoute, de dialogue et d'engagement remarquable. Mes félicitations vont également à l'endroit du comité d'organisation qui a été à la hauteur de l'évènement.

Un hommage mérité aux hommes de média qui ont couvert cette rencontre et qui en relayer ont les principales conclusions à l'échelle nationale et internationale.

Je voudrais faire une mention spéciale au gouvernement pour sa clairvoyance et sa vision ayant permis une refonte de notre traditionnel cadre de concertation pour le rendre plus efficace et en phase avec les aspirations du monde des affaires.

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

La présente édition du cadre de concertation et d'orientation pour le dialogue Etat/secteur privé a été un succès et cela grâce à la dynamique que vous avez su lui insuffler par vos interventions éclairées.

Si la rencontre a connu un tel succès, c'est également du fait du thème qui est d'actualité et est très pertinent. En effet, les brillantes présentations faites par les communicateurs sur le thème central ainsi que les sous-thèmes et les échanges qui ont suivi rendent suffisamment compte de l'intérêt réel et soutenu des milieux d'affaires pour les défis de la transformation industrielle et artisanale de notre tissu économique.

Concernant les principales recommandations que les opérateurs économiques sont formulées pour insuffler une nouvelle dynamique à la transformation industrielle et artisanale, je reste convaincu qu'elles feront l'objet d'un examen approfondi

par le Gouvernement dans l'optique de leur prise en compte dans sa stratégie globale de promotion du secteur privé.

Distingués participants ;

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais exprimer tous les sentiments de gratitude des milieux d'affaires à l'endroit du Gouvernement qui ne ménage aucun effort pour rendre notre pays attractif aux investissements.

Je puis déjà rassurer le Gouvernement que le secteur privé de son côté, mettra tout en œuvre pour jouer sa partition dans ce combat visant à raffermir davantage l'environnement des affaires de notre pays.

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Dans la dynamique de la synergie d'action entre le secteur privé et l'Etat, la Chambre de Commerce qui reste un acteur majeur dans le développement du secteur privé burkinabè entend apporter sa contribution dans l'effort de transformation industrielle et artisanale de l'économie du Burkina Faso. C'est pourquoi, dans le cadre de la présente rencontre la Chambre de Commerce annonce d'ores et déjà les cinq (05) mesures concrètes ci-après :

- l'organisation d'un évènement pour célébrer l'excellence des meilleures entreprises de transformation industrielle et artisanale. Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement de la Chambre de Commerce pour la protection, la mise aux normes et la labellisation de leurs produits par l'ABNORM, l'IRSAT et le CNPI. Ils bénéficieront en outre d'un accompagnement de la Chambre de Commerce pour leur participation à des foires et salons internationaux, ainsi que pour la distribution des produits dans les magasins et grandes surfaces.
- la mise en place d'un incubateur dans le centre de formation en agro-Alimentaire et tourisme de la Chambre de Commerce pour mieux Accompagner les porteurs de projets innovants dans le domaine.
- l'accompagnement pour la mise en place de plateformes de prêts d'honneur pour les micros et petites entreprises dans toutes les Délégations Consulaires de la Chambre de Commerce en associant le secteur privé local, les partenaires au développement, les ONG et les collectivités territoriales.
- la constitution d'une base de données de mentors professionnels et Expérimentés du secteur privé pour accompagner les jeunes startups.
- l'accroissement de l'offre de formation dans les filières de la transformation industrielle et artisanale.

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Mesdames et messieurs ;

Honorables invités ;

Avant de terminer mon propos, qu'il me soit permis de remercier une fois de plus les partenaires et sponsors qui nous ont accompagnés dans l'organisation de ce cadre d'orientation et de dialogue Etat/secteur privé. Ce sont :

- Coris Bank International,
- SODIBO,
- le Restaurant DANKAN.

Leurs apports multiformes ont contribué énormément au succès de la rencontre.

Je terminerai mon propos en réitérant mes remerciements à tous les participants et leur dire que l'espoir est permis dans la recherche de solutions Idoinés aux problèmes qui entravent le plein développement de notre économie.

Bon retour à toutes et à tous dans nos familles respectives.

Que Dieu bénisse le Burkina Faso !!!

Je vous remercie !

**Annexe VI : Discours de clôture de Son Excellence Monsieur le Premier
Ministre, Chef du Gouvernement**

PREMIER MINISTERE

CABINET



Burkina Faso
Unité – Progrès – Justice

**CADRE DE CONCERTATION ET D'ORIENTATION POUR LE DIALOGUE
ETAT/SECTEUR PRIVE**

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR PAUL KABA THIEBA,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE CLOTURE DE LA RENCONTRE
NATIONALE ETAT/SECTEUR PRIVE**

Bobo-Dioulasso, le 27 novembre

Nous voici au terme des travaux de la première Rencontre nationale du Cadre de Concertation et d'Orientation pour le dialogue Etat/secteur privé placée sous le thème : « Secteur privé et défis de la transformation industrielle et artisanale ».

Après deux jours d'échanges, de partages et de concertation autour de la problématique de la transformation industrielle et artisanale, nous sommes parvenus à des conclusions et pertinentes.

Le rapport de synthèse qui vient de nous être livré traduit la diversité et la pertinence des contributions enregistrées tout au long de nos travaux, ainsi que les efforts à déployer pour relever les défis de la transformation industrielle et artisanale.

A toutes et à tous, j'exprime ma gratitude pour la richesse des échanges et des recommandations que nous avons retenues.

Je voudrais saluer et féliciter tous les acteurs pour leur forte mobilisation et leur inestimable contribution aux échanges.

Votre participation active aux différents panels démontre tout l'intérêt que vous accordez à ce cadre de dialogue.

Je tiens particulièrement à saluer la Délégation consulaire régionale des hauts bassins et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, ainsi que les partenaires techniques et financiers pour leurs contributions technique, matérielle et financière à l'organisation de cette rencontre.

Distingués représentants du secteur privé ;

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais vous rassurer que les recommandations ici formulées feront l'objet d'un examen minutieux de la part du Comité National de Pilotage du Cadre de Concertation et d'Orientation pour le Dialogue Etat/Secteur Privé, avant leur transmission, s'il y'a lieu, au Gouvernement qui ne ménagera aucun effort pour traduire en actions concrètes, les propositions pertinentes.

Mon Gouvernement est engagé dans cette démarche et invite les différents acteurs que vous êtes, à en faire autant afin qu'ensemble, nous puissions relever les défis de la transformation industrielle et artisanale en vue de construire une économie émergente, dynamique et solidaire.

Ce défi est tout sauf une gageure. En effet, notre pays, le Burkina Faso, possède plusieurs leviers de compétitivité et de nombreux facteurs d'attractivité.

Si nous voulons mettre fin à la pauvreté dans un environnement mondialisé, nous devons prendre appui sur notre héritage historique, culturel, politique et géographique.

Nous avons le devoir, avec le PNDES et le Président du Faso Roch Marc Christian KABORE, de créer le « rêve burkinabè » et en finir avec le pessimisme, la sinistrose et l'incivisme.

Nous devons pour cela croire en notre jeunesse, à son courage, en sa capacité de travail, et à son génie collectif.

Nous devons pour cela, nous éloigner des discours fondés sur la facilité et l'extrémisme, et avoir la lucidité de nous accroché aux vertus du travail et de la discipline.

Mesdames et messieurs ;

Je reste convaincu que c'est à travers la transformation industrielle et artisanale que nous bâtirons une économie forte et résiliente, et cela, dans une parfaite synergie d'actions et dans le dialogue permanent entre les différents acteurs que nous sommes.

Pour ce faire, nous avons besoin de bâtir des relations de confiance entre l'entreprise et l'administration. L'Etat doit assumer pleinement ses fonctions régaliennes : garantir l'ordre public, sauvegarder l'intégrité du territoire, assurer le bon fonctionnement de la justice, assurer l'accès égalitaire aux soins et à l'éducation.

Quant à l'entreprise, elle doit créer la richesse, l'emploi, et les conditions de notre rayonnement sur le monde.

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Avant de clore mon propos, je renouvelle aux autorités administratives, politiques et religieuses, aux populations de la région des Hauts-Bassins et de la belle cité de Sya en particulier, mes sincères remerciements pour leur accueil, leur disponibilité et leur accompagnement dans la réussite de cette rencontre.

J'adresse également ma sincère gratitude et celle du Gouvernement au monde des affaires pour sa participation active aux échanges et à l'animation de notre cadre de dialogue.

Enfin, je félicite l'ensemble des organisateurs, les panelistes et toutes les personnes ressources mises à contribution, pour les efforts déployés en vue de la tenue effective de cette rencontre.

Tout en vous souhaitant un bon retour dans vos foyers respectifs, je déclare clos, les travaux de l'édition 2018 de la rencontre internationale du Cadre de concertation et d'orientation pour le dialogue Etat/Secteur privé.

Je vous remercie !